

**DÉCISION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE AFRICAINE DE LA  
STATISTIQUE ET DE LA STRATÉGIE POUR L'HARMONISATION  
DES STATISTIQUES EN AFRIQUE (SHASA)  
Doc. EX.CL/806(XXIV)**

**La Conférence,**

1. **FÉLICITE** les pays qui ont signé et ratifié la Charte africaine de la statistique, et **INVITE** ceux qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier la Charte le plus rapidement possible ;
2. **DÉCIDE** d'affecter les ressources adéquates pour la production et l'utilisation des statistiques, conformément aux principes de la Charte africaine de la statistique ;
3. **RAPPELLE** la Décision Assembly/AU/Dec.424 (XIX) de juillet 2012 sur la création d'un Centre africain de formation statistique, y compris la stratégie d'harmonisation des initiatives de formation avec la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHASA) ;
4. **APPROUVE** l'offre de la République de Côte d'Ivoire d'abriter le Centre de formation qui sera établi à Yamoussoukro (Institut Polytechnique Félix Houphouët Boigny), et **EXPRIME** sa gratitude à la Côte d'Ivoire pour ses engagements à fournir des installations et des équipements adéquats pour la création du Centre ; et
5. **DEMANDE** à la Commission, la CEA, la BAD et l'ACBF, en collaboration avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire, de prendre les mesures nécessaires pour la création effective et l'accueil du Centre.



2012

# Decision on the implementation of the African Charter on Statistics and the Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa (SHASA) Doc. EX.CL/806(XXI)

The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/422>

*Downloaded from African Union Common Repository*